

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} NOVEMBRE 2010

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Avis de motion règlement d'emprunt réfection aqueduc

2. Trésorerie

Aucun point

3. Sécurité publique

Aucun point

4. Transport et hygiène du milieu

- 4.1 Adjudication de contrat vidange des boues usine d'épuration des eaux usées

5. Urbanisme, Environnement et mise en valeur du territoire

Aucun point

6. Loisirs et culture

Aucun point

7. Autres sujets

- 7.1 Demande d'aide financière
Aucun point
- 7.2 Varia
- 7.3 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.4 Levée de l'assemblée

Séance extraordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 19 heures 30 minutes, le 1^{er} jour du mois de novembre deux mille dix (1^{er} novembre 2010) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, conseiller
Daniel Roy, maire suppléant
Lise Méthot, conseillère
Ghislain Trépanier, conseiller
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

Sont absents :

Yvan Hamelin, maire
Réjean Gauthier, conseiller

1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

Après avoir constaté que les avis de convocation ont été expédiés conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal, le conseil procède à la séance.

La session est ouverte à dix-neuf heures (19 h 30), sous la présidence de monsieur Daniel Roy, maire suppléant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Valérie Cloutier, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2010-11-341

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Marius St-Amant et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} novembre 2010 tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.3 Avis de motion règlement d'emprunt réfection aqueduc

2010-11-342

Ghislain Trépanier donne avis de motion que lors d'une séance ultérieure le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu un règlement d'emprunt permettant la réfection de conduites d'aqueduc.

2. TRÉSORERIE

Aucun point

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

4. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

4.1 Adjudication de contrat vidange des boues usine d'épuration des eaux usées

CONSIDÉRANT le rapport d'inspection réalisé par les représentants du Ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire à l'usine d'épuration des eaux usées;

CONSIDÉRANT qu'il est exigé de remettre minimalement l'usine en fonction étant donné le délai nécessaire à la construction des bassins aérés suite au délai de réception de l'augmentation de l'enveloppe de subvention ;

CONSIDÉRANT que plusieurs scénarios de remise en fonction ont été étudiés avec le ministère ;

CONSIDÉRANT les offres reçues des firmes ;

Newalta	approximativement 28 000 \$ selon le volume estimé + coûts pour la disposition des boues déshydratées
PM VAC	24 000 \$ + l'achat de la membrane Envirotube au coût de 7 000 \$ auprès de la compagnie Simvir.

CONSIDÉRANT la difficulté à trouver un site acceptant les boues récupérées par la vidange de l'usine ;

2010-11-343

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Lise Méthot et résolu que le scénario de remise en fonction le moins dispendieux soit autorisé et d'accorder le contrat aux firmes suivantes :

PM VAC pour un montant de 24 000 \$ plus taxes
SIMVIR pour un montant de 7 000 \$ plus taxes.

La dépense sera payée avec le budget excédentaire du poste budgétaire égout et la différence en affectant le surplus accumulé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun point

6. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point

7. AUTRES SUJETS

7.1 Demande d'aide financière

Aucun point

7.2 Varia

Aucun point

7.3 Période de questions – Parole à l'assemblée

Début : 19h38

Fin : 19h43

7.4 Levée de l'assemblée

2010-11-344

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h44.

M. Daniel Roy,
Maire suppléant

Valérie Cloutier Adm.A.
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière